

Syndicat d'Electricité de l'Arrondissement d'Avesnes

Comité syndical – 20 septembre 2022

18h00

Carré des Saveurs - Maroilles

Procès-verbal

1/ Appel des élus

Le comité syndical s'est ouvert sous la présidence de M. Guislain Cambier. Après avoir fait l'appel, il a été compté 28 élus présents, 14 élus absents, 6 élus excusés. 7 procurations ont été données.

Pour la CAMVS

Etaient présents : Messieurs Christian BERNARD, Alain BOUILLIEZ, Bernard CARPETIER, Michel DELVALLEE, Claude DUPONT, David DYSON, Lucien SERPILLON, Jean-Louis SIMON, Didier WILLOT, Davis ZELANI.

Etaient absents : Madame Emmanuelle DELABRE, Messieurs Arnaud DECAGNY, Jean-Pierre MANFROY, Fabrice PIETTE.

Etaient excusés : Messieurs Aurèle HENAUT, Eric FEDDI, Eric LEBRUN.

Procurations : Madame Dominique DACOSSE à Monsieur Claude DUPONT, Monsieur Michel DETRAIT à Monsieur Bernard CARPENTIER, Monsieur Serge BERNARD à Monsieur David ZELANI, Monsieur Michel LEFEVRE à Monsieur Guislain CAMBIER, Monsieur Bruno LEGROS à Monsieur Alain BOUILLIEZ, Monsieur Yvon MILLE à Monsieur Lucien SERPILLON.

Pour la Communauté de Communes Sud Avesnois

Etaient présents : Messieurs Mario NUZZOLO, Christian POINT.

Etaient absents : Messieurs Pascal COBUT, Claude GARY, Patrick LANDA.

Etait excusé : Monsieur Thierry REGHEM.

Procuration : Néant

Pour la 3CA

Etaient présents : Madame Colette WATREMEZ, Messieurs Bernard MOLITOR, André BERTAUX, Philippe BODIN, Nicolas DOSEN, Dominique GOBERT, Vincent JUSTICE.

Etaient absents : Messieurs Alain BASLY, Alain DELTOUR, Mickaël SNAUWAERT.

Etait excusé : Monsieur Guy ERPHELIN.

Procuration : Néant

Pour la CCPM

Etaient présents : Madame Nathalie MONIER, Messieurs Jean-Louis BAUDEZ, Claude BLOMME, Guislain CAMBIER, Daniel DAZIN, André DUCARNE, Francis DUPIRE, Patrick PIANA, Dominique QUINZIN.

Etaient absents : Mesdames Hélène DUMORTIER, Zahra GHEZZOU, Messieurs Luc BERTAUX, Guillaume LESOURD.

Etait excusée : Madame Martine LECLERCQ.

Procuration : Monsieur Alain GERARD à Monsieur Claude BLOMME.

Le quorum étant atteint, la séance a pu commencer. Monsieur André Ducarne en est élu secrétaire.

En préambule à la tenue du comité, Monsieur le Président informe les membres présents qu'un projet de loi à venir fait le constat du retard pris par la France en matière d'énergies renouvelables, ainsi que de la lourdeur des procédures administratives en la matière. Une des propositions figurant dans ce projet est le raccourcissement des délais de recours, risquant à court terme d'avoir un impact négatif sur notre territoire. Il demande aux élus d'intervenir si possible auprès des grands élus du territoire pour leur signifier leur inquiétude à ce sujet.

2/ Approbation du compte-rendu du comité syndical du 29 juin 2022 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3/ Délibération relative aux fêtes et cérémonies

Monsieur le Président expose aux membres présents qu'il est nécessaire, pour les dépenses à imputer au compte 6232 relatif aux fêtes et cérémonies, d'en préciser les principales caractéristiques. S'agissant d'une actualisation de la délibération prise sous la précédente mandature, elle est mise au vote des membres présents.

Le vote revient favorable à l'unanimité.

4/ Dérogation à la réforme des règles de publicité des actes :

Depuis le 1^{er} juillet 2022, la publicité des actes, à l'exception de ceux revêtant un caractère individuel, doit se faire par voie électronique sur le site de la collectivité. Cependant, pour les syndicats mixtes fermés comme le S.E.A.A., il est légalement possible de déroger à cette obligation, en publiant par voie d'affichage ou sous forme papier. Notant que le S.E.A.A. publie déjà les actes sur son site internet, la délibération proposée ne fait qu'entériner ce qui se passe déjà.

Il est proposé en conséquence au Comité Syndical de délibérer favorablement à la prise de cette délibération.

Le vote revient favorable à l'unanimité.

5/ Utilisation du fonds de concours :

Monsieur le Président salue l'effort constant des communes demandeuses de ce fonds, et ce depuis son instauration.

Comme à chaque comité, un certain nombre de sollicitations pour le fonds de concours est proposé, après avoir été instruites et validées. La liste est la suivante :

Communes	...Fonds éligible au titre de 2021	Fonds octroyé	Montant HT des travaux	Descriptif des travaux
RAINSARS	1.355,96 €	1.355,96 €	2.161,00 €	Remplacement de la porte de la mairie
VIEUX-MESNIL	2.937,82 €	2.015,83 €	6.047,50 €	Isolation thermique archives et cadastre
OHAIN	5.507,89 €	5.507,89 €	11.575,74 €	Rénovation du logement communal
GLAGEON	7.504,03 €	7.504,03 €	41.666,67 €	Remplacement de l'éclairage public par Leds
VENDEGIES-AU-BOIS	2.973,57 €	743,25 e	6.723,00 €	Remplacement de trois fenêtres de la mairie
CLAIRFAYTS	1.966,94 €	1.966,94 €	107.843,00 €	Isolation énergétique de la salle des fêtes
SAINT-REMY-DU-NORD	5.388,01 €	5.388,01 €	34.016,00 €	Remplacement de la chaudière de la salle de sports
LOUVIGNIES-QUESNOY	4.704,90 €	4.704,90 €	34.141,72 €	Isolation école
GUSSIGNIES	1.657,39 €	1.657,39 €	25 689,09 €	Rénovation du logement communal

Soit la mobilisation de 30.844,20 € sur 33.996,51 € de fonds disponible.

Il est proposé en conséquence au Comité Syndical de délibérer favorablement à l'octroi pour chaque commune des sommes ci-dessus indiquées. Vote favorable à l'unanimité.

8/ Questions diverses

Monsieur Ducarne souhaite que le Conseil Départemental soit sollicité pour savoir si comme par le passé, une enveloppe financière destinée à subventionner les dossiers d'électrification rurale non financés de façon récurrente par le CAS-FACE ne pourrait pas être mise en œuvre. Il pourrait aussi y être ajouté les dossiers relatifs aux Travaux Urgents et Inopinés – dans lesquels les clients relèvent de l'artisanat, de la petite industrie ou de l'agriculture – pour

lesquels un financement "au fil de l'eau" pourrait répondre de façon efficiente à la nature même de leurs besoins en énergie. Monsieur le Président souscrit à cette initiative, et un recensement de ces besoins spécifiques sera adjoint au courrier.

Monsieur Bouilliez demande si les crédits du fonds de concours non utilisés pourront faire l'objet d'un report. Monsieur le Président précise que cette requête est accueillie favorablement, et fera l'objet d'une présentation lors du prochain R.O.B.

Monsieur Bodin informe l'assemblée des prochaines dates de visioconférence du Shift Project, dont le lien sera diffusé à l'ensemble des délégués.

Monsieur Dosen, suite à une suggestion de Monsieur le Président de dépayser le prochain comité du 29 novembre, propose son accueil au siège de la 3CA, à Avesnes-Sur-Helpe.

Plus aucun membre ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à 19 heures, après avoir invité l'ensemble des présents à partager le verre de l'amitié.

Le Secrétaire de séance

Le Président du SEAA

André **DUCARNE**

Guislain **CAMBIER**